

# MAI 2019 Flash info



Animations, surprises, cadeaux. Les Corsaires Bretons Peşarquent !

**SAINT-PÈRE-MARC-EN-POULET**  
**La ROUTE du JEU**  
Salle Polyvalente

**11 & 12**  
**Mai 2019**  
ENTRÉE GRATUITE

Saint-Père  
Café de France  
Cultura  
Médiathèque  
MJC  
Médiathèque  
MJC

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

**26 MAI 2019.** Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez. Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. C'est choisir la composition du prochain Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années (emploi, droits sociaux, climat, environnement, gestion des frontières, santé, sécurité). Information sur : [cettefoisjevote.eu](http://cettefoisjevote.eu)  
**Bureaux de vote à Saint-Père Marc en Poulet au restaurant scolaire.**

**MAJEUR SOUS TUTELLE, J'AI LE DROIT DE VOTER.** Le majeur sous tutelle doit être inscrit sur les listes électorales, afin de pouvoir voter le jour des élections ou donner procuration. L'inscription des majeurs sous tutelle doit être effectuée avant le jeudi 16 mai à minuit (fournir une copie du jugement de tutelle). Informations sur [justice.gouv.fr](http://justice.gouv.fr).

## DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

**CALENDRIER DE DÉPÔT.** Pour l'Ille-et-Vilaine, la date limite de dépôt des déclarations papier est fixée au jeudi 16 mai 2019 (minuit), la date limite des déclarations en ligne au mardi 28 mai 2019 (minuit). Retrouvez tous les services en ligne sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). Accueil des usagers au Centre des Finances publiques - 38 bd des Déportés à Saint-Malo, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15. (fermé mercredis et jeudis après-midi).

## SIVU «Animation à la Vie Sociale»



Courriel : [enfancejeunesse.sivu@orange.fr](mailto:enfancejeunesse.sivu@orange.fr)

Tél : 02 23 16 05 47 - 06 77 10 31 48 Site : <http://sivu35430.fr>

**ANIMATION JEUNESSE :** Vendredi 24 mai. Bubble soccer à Rennes. Rdv 19h30. Apporter le pique nique (12€).

**«LE SIVU FAIT SON FESTIVAL» :** dimanche 9 juin 2019. Programmation de folie et pleins de nouveaux artistes au rendez-vous !

Association Portugaise  
Saint-Père

Présente:

Bal animé par Leonel Costa

**Fete portugaise**  
25 Mai à la Salle Polyvalente de  
Saint-Père à partir de 19h00

Menu (hors boissons):  
- 1 apéro offert  
- Poulet grillé à la portugaise, frites, riz et salade  
- Dessert  
- Café

Tarifs:  
Adultes: 22€  
Enfants (de 6 à 12 ans): 10€

Réservations jusqu'au 12/05  
au 'Le comptoir vins et bières'  
Ou au 06 78 98 44 49 à Daniel Simoes

Avec la participation de:

**Venez nombreux!**

**LE COMPTOIR**  
Café & Bar - Vins & Bières  
4 Rue de La Croix Dorée  
35100  
Tél 02 23 02 51 26

**AUFORT VIDE GRENIER AUFORT**

**19 MAI**

**9h-18h**

Stand 3€ le mètre.  
Installation à partir de 6h.  
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Infos et réservation  
**06.77.10.31.48**  
**02.23.16.05.47**

ORGANISE PAR LE S.I.V.U.  
"Animation à la Vie Sociale"

Châteauneuf, St-Père,  
St-Suliac et la Ville-es-Nonais.

Ne pas jeter sur la voie Publique. Réalisé et Imprimé par nos soins.

## ENQUÊTE HABITANTS

**«VOTRE OPINION SUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES PAR INTERNET».** Vous avez déjà eu des soucis pour réaliser une démarche administrative par Internet ou pour utiliser les outils numériques ? Votre avis nous intéresse ! Venez en mairie, avant le 31 mai 2019, remplir le questionnaire, totalement anonyme, proposé par le Département et ses partenaires. L'objectif est de recueillir vos besoins et attentes face à la dématérialisation des démarches (aides...).

## MALO AGLO PETITE ENFANCE

**NOUVEAU SERVICE LE «MAPE».** Ce service proposé par Saint-Malo Agglomération et cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine est dédié aux parents et professionnels de la petite enfance. Les parents ou futurs parents y trouveront de l'aide pour la recherche d'un mode d'accueil et un accompagnement autour du projet d'accueil, des informations sur les démarches liées au rôle d'employeur (établissement de contrat de travail, aides financières...). Les professionnels de la petite enfance seront quant à eux, informés sur les droits et obligations de leur profession, sur leur statut de salarié, et recevront également écoute et soutien. Contact et prise de rendez-vous au **02 99 89 15 20** ou par courriel : [mape@stmalo-agglomeration.fr](mailto:mape@stmalo-agglomeration.fr).

**ATELIERS - LES «MATINÉES D'ÉVEIL».** Mis en place sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, ils permettent de rencontrer d'autres adultes et enfants et de faire des expériences nouvelles à travers des activités ludiques et variées. À Saint-Père Marc en Poulet ils ont lieu les **jeudis de 9h30 à 11h30** à la salle polyvalente. Inscription aux ateliers au **02 99 89 15 20**.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

**COMMERCE ÉQUITABLE : ACTEUR DE LA BIO DIVERSITÉ.** Dans le cadre de la «Semaine du développement durable», Saint-Malo Agglomération vous propose une soirée débat (projection suivie d'une table ronde) le **mercredi 29 mai à 20h** - salle polyvalente de Saint-Père Marc en Poulet. **Contact : 02 99 01 80 35.**

## CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE

**CAFÉ DES AIDANTS** : temps d'échange de 15h à 16h30 à La Fresnais, 2 rue de Dol (restaurant «Tous à Table»). **Mardi 21 mai** - thème d'échange : «comment se préparer à un éventuel accueil en établissement». **Contact : 02 99 16 88 76.**



## DÉCHETS

**BACS JAUNES** : vendredis 10 et 24 mai.  
**ORDURES MÉNAGÈRES** : **tous les jeudis**, ramassage tôt le matin, sortir les bacs, la veille au soir. Renseignements au **0 800 801 061**.  
**Jeudi 30 mai**, collecte des ordures ménagères **avancée au mercredi 29 mai**.



**DÉCHÈTERIE LA HALTE** : ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée jeudi, dimanche et jours fériés. Tél. **06 81 15 80 19**.

## CÉLÉBRATIONS

**MESSES LES SAMEDIS À 18H :**

4 mai à Saint-Père Marc en Poulet (messe des familles) ; 11 mai au Tronchet ; 18 mai à Saint-Suliac ; 25 mai à Lillemer.

**MESSES LES DIMANCHES À 10H30 :** 5 mai à Plerguer ; 12 mai à Châteauneuf ; 19 mai à Plerguer ; 26 mai à Châteauneuf.

**ASCENSION** : jeudi 30 mai à 10h30 à Miniac-Morvan.

Contact : **02 99 58 41 02 - 06 82 64 47 73** - courriel : [ytk3@wanadoo.fr](mailto:ytk3@wanadoo.fr).



## MOT DU JARDINIER

« Quand l'aubépine est en fleur, crains toujours quelque fraîcheur. »



## À VOS AGENDAS



**SAMEDI 18 MAI** (en soirée). L'association de chasse vous propose son repas annuel. Réservations et contact au **06 30 60 84 15**.

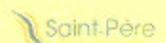
## JARDINS AU NATUREL

**LA GESTION DIFFÉRENCIÉE, C'EST QUOI ?** La «gestion différenciée» concerne tout le monde, y compris les particuliers. **C'est une gestion des espaces verts plus proche et plus respectueuse de la nature.** Quand vous taillez votre haie, quand vous entretenez votre pelouse, vous «gérez» votre jardin, «différencié» signifie que l'entretien de l'espace ne se fera pas de la même façon partout. Par exemple : pourquoi tondre à ras, toutes les semaines, un endroit où vous n'allez jamais ? Il s'agit donc de gérer durablement les parties de votre jardin dans un souci écologique, économique et social en fonction de vos besoins et de laisser la végétation se développer bien après la fin du printemps, voire l'été, sur des zones ne nécessitant pas d'entretien régulier et peu fréquentées. Vous éviterez ainsi de déranger les oiseaux qui n'auraient pas fini d'élever leurs oisillons ou les insectes qui butinent et aident à la pollinisation. La gestion différenciée, c'est aussi : la récupération d'eau de pluie, le ramassage manuel des produits de fauche, le désherbage mécanique, le paillage de massifs... La gestion différenciée, c'est être respectueux de l'environnement !

## FRELONS ASIATIQUES

**DESTRUCTION DES NIDS - REPÉRAGE DES NIDS PRIMAIRES.** Lorsque vous découvrez un nid (sous un avant toit, la cime d'un arbre, un arbuste feuillu...) contactez au plus vite la **FGDON35** au **02 23 48 26 32**. Attention, vous ne devez pas engager une destruction seul, au risque de vous mettre en danger et de rater l'intervention. Mettez en place un périmètre de sécurité limitant l'accès et rapprochez-vous de la **FGDON35** pour organiser la destruction avec un professionnel. Prise en charge financière à 100 % pour la destruction d'un nid : 50 % par Saint-Malo Agglomération et 50 % par la commune de Saint-Père Marc en Poulet.

## LA VÉRITÉ SUR...



**LES GRANDS TRAVAUX DE LA COMMUNE.** Le conseil municipal a décidé le 11 avril dernier des grands axes d'investissement pour l'année budgétaire en cours. Pour 2019 ont été retenus les aménagements suivants : travaux d'aménagement de la rue Jean Monnet : voirie, parkings, espaces verts (300 000 €) ; travaux terrain de glisse (122 000 €) ; création d'une contre-allée piétonne et de chicanes rue Raoulet Brindejonc (30 000 €) ; éclairage public Ville Malherbe et extension D4 (27 750 €) ; main courante stade de rugby (20 000 €) ; cantine : réalisation d'un self (20 000 €) ; réalisation d'une structure de jeux école publique (15 000 €) ; remaniement toiture préau école (5 000 €). Ce sont donc là les quelques dépenses parmi les plus importantes des 900 000 € de dépenses d'investissement programmées en 2019. Une gestion municipale très saine puisque le coût des investissements est couvert par l'autofinancement de la commune ainsi que par des subventions et dotations (30 000 € d'emprunt au maximum).



## PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

**Jean-François RICHEUX** - Maire

**Thierry NUSS** - 1<sup>er</sup> adjoint en charge des finances, budget, personnel, affaires scolaires, enfance-jeunesse, associations.

**Elisabeth LE PAPE** - 2<sup>e</sup> adjointe en charge de l'urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, animation, jumelage.

**Loïc CAVOLEAU** - 3<sup>e</sup> adjoint en charge des travaux des grands projets d'aménagement, véhicules, bâtiments, accessibilité, sécurité, défense nationale.

**Chantal BESLY** - 4<sup>e</sup> adjointe en charge de l'environnement, des espaces verts, communication et affaires funéraires.

**Bernard LEPAIGNEUL** - 5<sup>e</sup> adjoint en charge des travaux en régie, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts.

## Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père Marc en Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père Marc en Poulet

Tél. **02 99 58 81 06** [contact@ville-saint-pere.fr](mailto:contact@ville-saint-pere.fr) [www.ville-saint-pere.fr](http://www.ville-saint-pere.fr)

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Yves Bernard - Conception et réalisation : Christèle Hervé  
Comité de Rédaction : Anne-Françoise Gautier, Elisabeth Le Pape, Claudie Videment, Thierry Nuss, Guy Richeux, Nicole Kérisit.